



# LE SAINTE ANNE

Prieuré Sainte-Anne  
Avenue de Beauvais  
22100 LANVALLAY



Tél. 02.96.39.56.70  
Fax. 02.96.39.99.53  
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

*Paraît le dernier dimanche du mois*

Lanvallay, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Guer, Rennes, Ecole Sainte-Marie, Cours Sainte-Anne

E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L

Par M. l'abbé Pierre Barrère

## Que pense l'Eglise de la révolution française et de la mort de Louis XVI ?

Certains catholiques ont des opinions totalement fausses sur l'histoire, notamment l'histoire de France, et des jugements complètement déformés auxquels il est difficile de les arracher. Quel dommage ! A quoi cela est-il dû ? Disons tout de suite que ce n'est pas un manque d'intelligence car souvent ceux qui défendent des idées fausses se montrent aussi très capables de développer avec talent leurs opinions. Ils savent rendre leurs discours non pas vrais mais du moins vraisemblables, parfois même très vraisemblables. Alors où est l'erreur ? En fait, si certains ont des idées fausses sans le savoir c'est, entre autre, qu'ils ne sont pas vraiment renseignés et qu'ils ne sont pas allés directement à la vérité et à la source. Certes, ils peuvent assimiler avec une facilité incroyable des propos entendus dans les médias (avec beaucoup de détails) ou lus dans des revues et journaux attrayants, bien documentés, et se forger ainsi des idées très personnelles qu'ils défendent avec une force persuasive digne d'éloge mais, le seul problème, leurs idées sont fausses. Comment est-ce possible alors qu'ils se sont donnés du mal pour s'informer ? En fait, il leur manque souvent la bonne clef pour comprendre et unifier les informations éparpillées qu'ils ont enregistrées dans leur tête. Parlant bien d'un sujet ils pensent raisonner bien. Rien n'est plus faux et trompeur. On peut s'exprimer mal et, malgré tout, déterminer des vérités très certaines et ces vérités sont ce qu'il y a de plus important et de plus utile pour discerner « la folie » de vos contradicteurs qui divaguent complètement dans leurs belles paroles ( N.B : cependant dans des débats publics il vaut mieux laisser la parole à ceux qui défendent avec talent la vérité pour le motif qu'une vérité mal défendue va être ridiculisée complètement et apparaître fausse. L'ef-

fet obtenu sera donc contraire au but recherché : on détournera de la vérité ceux qui la cherchent.)

La vraie question est alors : Comment tirer de leurs erreurs ceux qui sont davantage sous le charme des beaux discours que touchés par la vérité ? Réponse : il faut les renvoyer aux sources sûres, aux bons auteurs, à ceux qui se sont distingués par leur foi, leur sagesse et leur force persuasive : les grands Pontifes, les saints, les docteurs reconnus, les écrivains recommandés par les saints, bref les auteurs sûrs. Ces auteurs existent, il faut les trouver et les lire pour se former des idées justes, notamment en histoire. Ordinairement on reconnaît aujourd'hui ces hommes de valeur parce qu'ils sont systématiquement occultés ou critiqués par les médias et les auteurs en vogue, ceux qui ont pignon sur rue parce qu'ils ne dérangent pas le système.



Louis XVI

Que n'entend-on pas au sujet de la révolution ? Des catholiques aujourd'hui ne font aucune difficulté pour vous dire que la mise à mort du roi Louis XVI était une chose juste, que la révolution était dans la logique du progrès de la société et qu'elle était nécessaire, voire utile ou du moins meilleure que si elle n'avait pas été. Mais où ont-ils été chercher cela ? Selon eux encore, l'Histoire avance inéluctablement vers sa perfection et gare à ceux qui s'y opposent ! Inutile d'essayer de leur sortir ces préjugés grossiers de leur tête, ils ont endossé les lunettes marxistes depuis longtemps.

Pour les aider à réfléchir un seul moyen : renvoyez-les à une bonne source. Ecoutez ce que dit le pape Pie VI contemporain des événements. Vous verrez, c'est un autre son de cloche bien différent et plus sérieux que celui diffusé par les idéologies des manuels actuels et des journalistes servi-

les. Avoir les idées mal faites sur ce sujet n'est pas sans conséquences. //

***Discours du Pape Pie VI prononcé au cours du Consistoire du 11 juin 1793.***

« Vénérables Frères, comment Notre voix n'est-elle point étouffée dans ce moment par Nos larmes et par Nos sanglots ? N'est-ce pas plutôt par Nos gémissements que par Nos paroles, qu'il convient d'exprimer cette douleur sans bornes que Nous sommes obligés de manifester devant vous en vous retraçant le spectacle que l'on vit à Paris le 21 du mois de janvier dernier.

« Le Roi très Chrétien Louis XVI a été condamné au dernier supplice par une conjuration impie et ce jugement s'est exécuté. Nous vous rappellerons en peu de mots les dispositions et les motifs de la sentence. La Convention Nationale n'avait ni droit ni autorité pour la prononcer.

« En effet, après avoir aboli la monarchie, le meilleur des gouvernements, elle avait transporté toute la puissance publique au peuple, qui ne se conduit ni par raison, ni par conseil, ne se forme sur aucun point des idées justes, apprécie peu de chose par la vérité et en évalue un grand nombre d'après l'opinion ; qui est toujours inconstant, facile à être trompé, entraîné à tous les excès, ingrat, arrogant, cruel... La portion la plus féroce de ce peuple, peu satisfaite d'avoir dégradé la majesté de son Roi, et déterminée à lui arracher la vie, voulut qu'il fût jugé par ses propres accusateurs qui s'étaient déclarés hautement ses plus implacables ennemis. Déjà, dès l'ouverture du procès, on avait appelé, tour à tour, parmi les juges quelques députés plus particulièrement connus par leurs mauvaises dispositions, pour mieux s'assurer de faire prévaloir l'avis de la condamnation par la pluralité des opinions.

« On ne put cependant pas assez augmenter le nombre pour obtenir que le Roi fût immolé en vertu d'une majorité légale. A quoi ne devait-on pas s'attendre et quel jugement exécrable à tous les siècles ne pouvait-on pas pressentir en voyant le concours de tant de juges pervers, et de tant de manœuvres employées pour capter les suffrages.

« Toutefois, plusieurs d'entre eux ayant reculé d'horreur au moment de consommer un si grand forfait, on imagina de revenir aux opinions, et les conjurés ayant ainsi voté de nouveau, prononcèrent que la condamnation était légitimement décrétée. Nous passerons ici sous silence une foule d'autres injustices, de nullités et d'invalidités que l'on peut lire dans les plaidoyers des avocats et dans les papiers publics. Nous ne relevons pas non plus tout ce que le Roi fut contraint d'endurer avant d'être conduit au supplice : sa longue détention dans diverses prisons d'où il ne sortait jamais que pour être conduit à la barre de la Convention, l'assassinat de son confesseur, sa séparation de la Famille Royale qu'il aimait si tendrement ; enfin cet amas de tribulations rassemblé sur lui pour multiplier ses humiliations et ses souffrances. Il est impossible de ne pas en être pénétré d'horreur quand on n'a point abjuré tout

sentiment d'humanité. L'indignation redouble encore de ce que le caractère de ce Prince était naturellement doux et bienfaisant ; que sa clémence, sa patience, son amour pour son peuple furent toujours inaltérables...

« Mais ce que Nous ne saurions pas surtout passer sous silence, c'est l'opinion universelle qu'il a donnée de sa vertu par son testament, écrit de sa main, émané du fond de son âme, imprimé et répandu dans toute l'Europe. Quelle haute idée on y conçoit de sa vertu ! Quel zèle pour la religion catholique ! Quel caractère d'une piété véritable envers Dieu ! Quelle douleur, quel repentir d'avoir apposé son nom malgré lui à des Décrets si contraires à la discipline et à la Foi orthodoxe de l'Église. Prêt à succomber sous le poids de tant d'adversités qui s'aggravaient de jour en jour sur sa tête, il pouvait dire comme Jacques I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, qu'on le calomniait dans les Assemblées du peuple, non pour avoir commis un crime, mais parce qu'il était Roi, ce que l'on regardait comme le plus grand de tous les crimes...

**« Et qui pourra jamais douter que ce monarque n'ait été principalement immolé en haine de la Foi et par un esprit de fureur contre les dogmes catholiques ?** Déjà depuis longtemps les calvinistes avaient commencé à conjurer en France la ruine de la religion catholique.

« Mais pour y parvenir, il fallut préparer les esprits et abreuver les peuples de ces principes impies que les novateurs n'ont ensuite cessé de répandre dans les livres qui ne respiraient que la perfidie et la sédition. C'est dans cette vue qu'ils se sont ligués avec des philosophes pervers. L'Assemblée Générale du Clergé de France de 1755 avait découvert et dénoncé les abominables complots de ces artisans d'impiété. Et Nous-mêmes aussi, dès le commencement de Notre Pontificat, prévoyant les exécrables manœuvres d'un parti si perfide, Nous annonçons le péril imminent qui menaçait l'Europe dans Notre Lettre Encyclique adressée à tous les Évêques de l'Église Catholique...

« Si l'on avait écouté Nos représentations et Nos avis, Nous n'aurions pas à gémir maintenant de cette vaste conjuration tramée contre les rois et contre les empires.

« Ces hommes dépravés s'aperçurent bientôt qu'ils avançaient rapidement dans leurs projets ; ils reconnurent que le moment d'accomplir leurs desseins était enfin arrivé ; ils commencèrent à professer hautement, dans un livre imprimé en 1787, cette maxime d'Hugues Rosaire ou bien d'un autre auteur qui a pris ce nom, que c'était une action louable que d'assassiner un souverain qui refuserait d'embrasser la réforme ou de se charger de défendre les intérêts des Protestants en faveur de leur religion.

« Cette doctrine ayant été publiée peu de temps avant que Louis fût tombé dans le déplorable état auquel il a été réduit, tout le monde a pu voir clairement quelle était la première source de ses malheurs. Il doit donc passer pour constant qu'ils sont tous venus des mauvais li-

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

vres qui paraissaient en France, et qu'il faut les regarder comme les fruits naturels de cet arbre empoisonné.

« Aussi a-t-on publié dans la vie imprimée de l'impie Voltaire, que le genre humain lui devait d'éternelles actions de grâces comme au premier auteur de la Révolution Française.

« C'est lui, dit-on, qui en excitant le peuple à sentir et à employer ses forces, a fait tomber la première barrière du despotisme : le pouvoir religieux et sacerdotal. Si l'on n'eût pas brisé ce joug, on n'aurait jamais brisé celui des tyrans. L'un et l'autre se tenaient si étroitement unis que le premier, une fois secoué, le second devait l'être bientôt après. En célébrant comme le triomphe de Voltaire la chute de l'Autel et du Trône, on exalte la renommée et la gloire de tous les écrivains impies comme autant de généraux d'une armée victorieuse. Après avoir ainsi entraîné, par toutes sortes d'artifices, une très grande portion du peuple dans leur parti pour mieux l'attirer encore par leurs œuvres et par leurs promesses, ou plutôt pour en faire leur jouet dans toutes les provinces de France, les factieux se sont servis du mot spécieux de liberté, ils en ont arboré les trophées et ils ont invité de tous côtés la multitude à se réunir sous ses drapeaux. C'est bien là, véritablement, cette liberté philosophique qui tend à corrompre les esprits, à dépraver les mœurs, à renverser toutes les lois et toutes les institutions reçues. Aussi fut-ce pour cette raison que l'Assemblée du Clergé de France témoigna tant d'horreur pour une pareille liberté, quand elle commençait à se glisser dans l'esprit du peuple par les maximes les plus fallacieuses. Ce fut encore pour les mêmes motifs que Nous avons cru, Nous-mêmes, devoir la dénoncer et la caractériser en ces termes :

« Les philosophes effrénés entreprennent de briser les liens qui unissent tous les hommes entre eux, qui les attachent aux Souverains et les contiennent dans le devoir. Ils disent et répètent jusqu'à satiété que l'homme naît libre et qu'il n'est soumis à l'autorité de personne. Ils représentent, en conséquence, la Société comme un amas d'idiots dont la stupidité se prosterne devant les prêtres et devant les rois qui les oppriment, de sorte que l'accord entre le Sacerdoce et l'Empire n'est autre chose qu'une barbare conjuration contre la liberté naturelle de l'homme. Ces avocats tant vantés du genre humain ont ajouté au mot fameux et trompeur de liberté cet autre nom d'égalité qui ne l'est pas moins. Comme si entre des hommes qui sont réunis en société et qui ont des dispositions intellectuelles si différentes, des goûts si opposés et une activité si dérégulée, si dépendante de leur cupidité individuelle, il ne devait y avoir personne qui réunît la force et l'autorité nécessaires pour contraindre, réprimer, ramener au devoir ceux qui s'en écartent, afin que la Société, bouleversée par tant de passions diverses et désordonnées, ne soit précipitée dans l'anarchie et ne tombe pas en dissolution.

« ... Après s'être établis, selon l'expression de

Saint Hilaire de Poitiers, Réformateurs des Pouvoirs publics et arbitres de la religion, tandis que le principal objet est au contraire de propager partout un esprit de soumission et d'obéissance, ces novateurs ont entrepris de donner une constitution à l'Église elle-même par de nouveaux décrets inouïs jusqu'à ce jour.

« C'est de ce laboratoire qu'est sortie une constitution sacrilège que Nous avons réfutée dans Notre réponse du 10 mars 1791 à l'exposition des principes qui Nous avait été soumise par cent trente Évêques. On peut appliquer convenablement à ce sujet ces paroles de Saint Cyprien : "Comment se fait-il que les Chrétiens soient jugés par des hérétiques, les hommes sains par des malades ... les juges par des coupables, les prêtres par des sacrilèges ?".

« Que reste-t-il donc de plus que de soumettre l'Église au capitole ? Tous les Français qui se montraient encore fidèles dans les différents ordres de l'État et qui refusaient avec fermeté de se lier par un serment à cette nouvelle Constitution, étaient aussitôt accablés de revers et voués à la mort. On s'est hâté de les massacrer indistinctement ; on a fait subir les traitements les plus barbares à un grand nombre d'ecclésiastiques. On a égorgé des Évêques ... ceux que l'on persécutait avec moins de rigueur se voyaient arrachés de leurs foyers et relégués dans des pays étrangers, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de condition. On avait décrété que chacun était libre d'exercer la religion qu'il choisirait, comme si toutes les religions conduisaient au salut éternel ; et cependant la seule religion catholique était proscrite.

« Seule, elle voyait couler le sang de ses disciples dans les places publiques, sur les grands chemins et dans leurs propres maisons. On eût dit qu'elle était devenue un crime capital. Ils ne pouvaient trouver aucune sûreté dans les États voisins où ils étaient venus chercher asile ... Tel est le caractère constant des hérésies. Tel a toujours été, dès les premiers siècles de l'Église, l'esprit des hérétiques, spécialement développé de notre temps par les manœuvres tyranniques des calvinistes qui ont cherché avec persévérance à multiplier leurs prosélytes par toutes sortes de menaces et de violences. D'après cette suite ininterrompue d'impiétés qui ont pris leur origine en France, aux yeux de qui n'est-il pas démontré qu'il faut imputer à la haine de la religion les premières trames de ces complots qui troublent et ébranlent toute l'Europe ? Personne ne peut nier que la même cause n'ait amené la mort funeste de Louis XVI. On s'est efforcé, il est vrai, de charger ce Prince de plusieurs délits d'un ordre purement politique. Mais, le principal reproche qu'on ait élevé contre lui, portait sur l'inaltérable fermeté avec laquelle il refusa d'approuver et de sanctionner le décret de déportation des prêtres, et la lettre qu'il écrivit à l'Évêque de Clermont pour lui annoncer qu'il était bien résolu de rétablir en France, dès qu'il le pourrait, le culte catholique. Tout cela ne suffit-il pas pour qu'on puisse croire et soutenir, sans témérité, que Louis fut un martyr ?.....etc

# Le concile Vatican II contesté par un conciliaire !

Avec le livre de Brunero Gherardini « *Le Concile Vatican II un débat à ouvrir* » on peut dire qu'une nouvelle étape est franchie dans la bonne direction, c'est-à-dire la mise à mal de la lettre et de l'esprit du concile œcuménique Vatican II. Ouf ! Enfin !

Pourquoi « ouf ! » ? Parce que faire douter l'adversaire c'est le début de sa ruine et la ruine de l'erreur n'est-ce pas le commencement du triomphe de la vérité ? Pourquoi « enfin ! » ? Parce que désormais, ce n'est plus une Fraternité St Pie X marginalisée qui tient ce discours sévère contre un concile trop adulé, mais les observations critiques viennent de l'intérieur. Il est vrai que Gherardini est d'accord pour dire que le concile est un événement aux dimensions grandioses et retentissantes - il déclame cela dans une page sur 264 - mais une fois ces quelques grains d'encens brûlés au concile, tout son travail pulvérise en fait ses petites louanges qui s'insèrent mal dans le tout. Finalement et comme sans y toucher, la conclusion que l'on est obligé de tirer de l'ensemble de son ouvrage, c'est que le retentissement mondial de ce concile est davantage celui d'un tremblement de terre du type « Haïti » avec le désastre que l'on sait étendu à la dimension du monde, plutôt qu'un vent violent de Pentecôte qui a transformé les peureux apôtres en ardents missionnaires et «... 3000 juifs demandèrent le baptême ».

Mais qui est Gherardini ? Si l'on en croit ses états de service c'est quelqu'un de bien. Ce prêtre a fait des études, de fortes études et, dit-il, contrairement aux disciples de Mgr Lefebvre « il n'a pas de préventions contre Vatican II » ce qui lui donne (selon lui) l'avantage de la sérénité requise pour bien le juger. De plus, il n'est pas dénué de capacité d'analyse, il connaît sa théologie, la seule bonne, c'est-à-dire la théologie *thomiste*, et c'est tant mieux car sa critique n'en est que plus pertinente. Comme on dit vulgairement, c'est plutôt « une grosse peinture » ou si vous préférez une autorité intellectuelle et c'est d'ailleurs préférable quand on écrit des livres, beaucoup de livres. Mais voyons de plus près son CV qui le rend recommandable à bien des égards au monde ecclésiastique : « Prêtre italien au service du Saint Siège depuis 1960 à l'Université pontificale du Latran, notamment comme professeur d'ecclésiologie et d'œcuménisme jusqu'en 1995... auteur de centaines d'ouvrages... chanoine de l'Archibasilique Vaticane, directeur de revue internationale théologique...etc. ». Bref, apparemment on a affaire à un cerveau et à un travailleur fécond, ça se respecte.

Conscient que son livre frise la rébellion ouverte vis-à-vis du *cléricalement correct* ambiant, il prend bien la précaution de se dédouaner de certains groupuscules honnis et suspects des médias et du clergé conciliaire. « Nullam partem ! », « aucune connivence avec eux ! », « je ne connais point ces individus ! » Et de préciser qu'il n'est pas un cédévacantiste « un pur délire, dit-il » p.35 ...on peut comprendre en partie. Il n'est pas non plus, disons le mot pour faire court « lefebvrisme », c'est pour lui encore un délire différent du premier, certes, mais délire tout de même. Ce bon prêtre tout dévoué à Rome ne donne

pas l'impression d'avoir compris « *l'opération survie* » de la Tradition engagée par Mgr Lefebvre. Pour lui l'évêque aurait dû sans doute obéir inconditionnellement et saborder son œuvre plutôt que de la perpétuer par les sacres en arguant un agrément papal futur très hypothétique. En somme Gherardini semble admettre ce que nous nions catégoriquement à savoir : on peut vivre très bien sa foi dans l'Eglise officielle depuis 40 ans même si tout va très mal. Car tout va très mal depuis le concile. Il le dit quasiment à chacune des pages de son livre. Mais, selon lui, la situation ne peut jamais réclamer un comportement extraordinaire de résistance vis-à-vis du consensus ecclésial et l'autorité suprême, surtout quand celle-ci a simplement murmuré ou signifié sa désapprobation. Néanmoins, il faut le souligner encore et insister, il conteste tout ou quasiment tout ce qui s'est fait et se passe encore aujourd'hui de par le concile ou l'esprit du concile dans toutes les parties du monde.

L'auteur est donc un spécimen rare. Il se présente aujourd'hui comme un contestataire à outrance du concile et de son esprit et cependant, selon toute vraisemblance, depuis 40 ans, il s'est montré très obéissant à la vague qui a tout renversé. Jamais on n'a entendu dire que ce prêtre ait eu une quelconque difficulté avec sa hiérarchie comme Mgr Lefebvre a pu en avoir et comme tant d'autres prêtres en ont eu à cause du péché impardonnable « de garder la Tradition ». Il est donc passé à travers les mailles du filet sans connaître le blâme, la persécution ou l'exclusion. D'où cela vient-il ? Comment expliquer une telle chose ?

La réponse est sans doute qu'on a affaire à un professeur bien discret, italien de surcroît (en Italie le bouleversement de Vatican II a été moins perceptible qu'en France). Intellectuellement il conteste toutes les innovations de Vatican II, il le fait avec force et beaucoup mieux

que certains écrits sévères de chez nous, mais pratiquement, depuis quatre décennies, qu'a-t-il fait pour s'opposer ? Néant total, il le dit lui-même page 259 « *jusqu'à aujourd'hui je me suis scrupuleusement gardé d'intervenir auprès de celui qui a la responsabilité de l'Eglise* ».

Il nous fait comprendre que ce n'était pas de son ressort de s'opposer, d'un air de dire : « *je ne suis pas responsable* », « *je n'ai pas l'autorité canonique pour agir contre* », « *je n'ai que le pouvoir critique d'un professeur de théologie* ». Il y a du vrai dans ces propos car en fait, chacun doit rester à sa place dans la Sainte Eglise et, on ne peut pas s'immiscer sans de graves raisons dans les affaires des supérieurs surtout pour contester. Tout n'est pas faux dans ces bonnes excuses, loin de là. En somme

Gherardini est un pur intellectuel, un professeur qui a agi ou plutôt qui commence à agir dans sa sphère un point c'est tout. Mgr Lefebvre, lui, se savait, comme évêque, responsable devant Dieu des âmes. En face des erreurs environnantes il était dans l'obligation morale non seulement de parler ou d'écrire mais d'agir et d'agir comme évêque pour le bien de l'Eglise, en perpétuant, seul s'il le fallait, des prêtres et des évêques qui gardent la Tradition.

Le professeur Gherardini ne comprend pas cette désobéissance mais il ouvre afin la bouche (espérons que son

(Suite page 5)



(Suite de la page 4)

exemple soit suivi par d'autres) et déplore le désordre dans lequel Vatican II a jeté l'Eglise. D'ailleurs il se sent si peu responsable que son livre se termine par une supplique adressée *au seul responsable* selon lui, au Saint Père, pour le conjurer enfin d'intervenir et de faire quelque chose dans cette grave affaire. Car le Saint Père et non Ghéardini et non les « lefebvristses », *ces désobéissants*, peut agir avec le droit, l'autorité et toute la force persuasive pour clarifier le chaos conciliaire et remettre l'Eglise sur ses rails. Encore une fois tout n'est pas faux dans sa démarche. Il est vrai qu'en fin de compte c'est un pape qui pourra achever pleinement le travail de lutte et de résistance au modernisme entamé magnifiquement, mais de façon embryonnaire, par Mgr Lefebvre dans l'illégalité apparente.

Cette supplique est donc charmante venant de ce qu'on peut appeler un conciliaire. Voyez ce qu'il demande au pape Benoît XVI concernant le nœud du problème c'est-à-dire la fidélité de ce concile au passé de l'Eglise: « *Dans le cas où, en tout ou en partie, cette continuité ne pourrait être scientifiquement prouvée (car jusqu'ici elle n'a été que déclamée), il serait nécessaire de le dire avec sérénité et franchise, en réponse à l'exigence de clarté attendue depuis presque un demi-siècle* ». C'est au Pape qu'il s'adresse. En termes clairs on ne sait pas encore si « ce grand concile » Vatican II que les évêques ont pris pour boussole est vraiment fidèle à l'Eglise de toujours, ou fidèle au Christ, ou fidèle à Dieu. Quel aveu ! Il faut qu'un pape nous le dise mais le dise *non en le proclamant dans un pathos touchant*, cela a déjà été fait des centaines de fois et plus, mais en le démontrant de façon argumentée avec les instruments rigoureux de la théologie thomiste qui ne laisse aucune échappatoire.

Cette supplique sera-t-elle entendue et suivie d'effets ? Nous le souhaitons pour tous ceux qui n'ont pas la chance de faire l'expérience de la Tradition et qui gobent tranquillement le poison moderniste qu'on leur sert dans les paroisses et qui leur fait perdre gentiment la foi pour la remplacer par un sentiment religieux vague et sans dogme. Autrement les bonnes idées critiques de notre auteur resteront lettre morte dans une bibliothèque pour encore bien longtemps, et les âmes se perdront par la praxis moderniste ravageuse, sans que les soubresauts d'intellectuels perspicaces n'y changent rien.

En attendant, c'est toujours le chaos dans l'Eglise et

au bout de 40 ans le débat du concile est, comme le titre du livre l'exprime très bien « *à ouvrir* ». Jusqu'ici il n'y a eu qu'une admiration béate, un applaudissement unanime et inconditionnel dépourvu d'esprit critique, sans que personne ne comprenne vraiment ce que ce concile a dit. Mais en pratique, une seule chose par contre a été bien retenue et farouchement appliquée par tous les évêques du monde entier : ce concile autorise, favorise, exalte un renversement dans tous les domaines (liturgique, philosophique, théologique et surtout pastoral) de tout ce qui s'est fait avant lui : d'où la sévérité extraordinaire vis-à-vis du mouvement traditionaliste et la condamnation de Mgr Lefebvre, d'où le pullulement des aberrations dans l'Eglise qui continuent d'ailleurs bon train et au plus haut niveau.

Exemple récent d'aberration : sur invitation de Mgr Vingt-trois, archevêque de Paris, président de la conférence épiscopale de France, un rabbin prêchera à Notre Dame de Paris pour le carême 2010 ! Du jamais vu ! Mais c'est dans la logique destructrice de Vatican II, d'ailleurs le thème de ce carême n'est-il pas « *le concile Vatican II boussole pour notre temps* » ? Un rabbin, au cas où certain ne le savent pas, c'est quelqu'un qui ne croit pas en Jésus-Christ Fils de Dieu, c'est quelqu'un qui pense que Jésus est un imposteur, c'est quelqu'un qui ne croit en rien aux sacrements de l'Eglise et à ses mystères (Trinité, Incarnation, Rédemption), c'est quelqu'un, surtout, qui prend comme critère de jugement la Thora or, rappelez-vous l'évangile : Pilate dit aux juifs qui lui amènent Jésus : « *Jugez-le selon votre loi* » Jean 18-31 ; réponse des chefs religieux « *Nous avons une loi, et d'après cette loi il doit mourir* » Jean 19-7.

Un tel homme va enseigner du haut de la chaire, comme un Lacordaire, les pauvres baptisés qui vont boire ses paroles parce que Mgr Vingt-Trois a décidé de mettre le paquet (perçoit-il que le vent tourne trop en faveur de la Tradition ?) pour appliquer Vatican II.

Quels sont les évêques de France qui vont se dresser ou au moins réclamer ou disons s'étonner de cette démarche de leur président ? Ne rêvons pas, même à Rome il n'y a plus l'énergie suffisante pour s'opposer à ce genre de scandale et la paix pour les infidèles, les hérétiques et les hérésies est sans doute assurée. Seuls les tenants de la Tradition peuvent apparaître dans de telles circonstances comme auteurs de troubles parce que seuls ils sont logiques avec la foi de toujours.

Abbé Barrère

## **POUR Y VOIR CLAIR** dans la confusion du combat. par M. l'abbé Jean-Baptiste Frament

Il faut bien le reconnaître : la confusion du combat augmente avec le temps. Il devient de plus en plus nécessaire de bien savoir analyser les événements et les idées à la lumière des principes pour se diriger sagement dans une situation ecclésiale de plus en plus embrouillée. A cette confusion actuelle s'ajoute une autre difficulté, subjective celle-là : la lassitude du combat provoquée par l'alternance de bonnes et de mauvaises nouvelles, et plus exactement, par la succession de semi-bonnes nouvelles.

Donnons quelques exemples de ces demi-bonnes nouvelles : la Messe de toujours a de nouveau droit de cité dans l'Eglise, dans les textes au moins ... mais se retrouve sur pied d'égalité, voire de légère infériorité, avec le rite Paul VI de saveur protestante ; les excommunications de

nos évêques sont levées ... mais non pas déclarées nulles et rien n'est précisé au sujet des prêtres ; la Fraternité Saint Pie X, et le mouvement traditionnel dans son ensemble, sont reconnus catholiques ... mais non pas en pleine communion avec l'Eglise ; on apprend ici et là que tel évêque a permis la Messe de toujours ... mais cela se fait au compte-gouttes et non pas largement selon les termes du Motu proprio de 2007 ; on se réjouit de ce que tel prêtre reprenne la célébration de la Messe de toujours... mais dans le même temps, il nous est demandé de ne pas encore y assister ...

Bref, nous aimerions pouvoir nous réjouir pleinement de nouvelles vraiment bonnes pour l'Eglise catholique, mais ... il y a toujours un « mais ». C'est une sorte de torture

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

pour le cœur et l'âme catholiques : après quarante ans de combats, on nous laisse entrevoir la paix, on nous la fait espérer... mais il n'y a pas encore de paix, il faut encore se battre. Rien de pire pour user les volontés, lasser les courages et énerver les caractères.

Il arrive alors ce qui doit arriver : au lieu de prendre ces nouvelles pour ce qu'elles sont, certains en viennent à douter, voire à mettre en cause les principes mêmes du combat. Au lieu de voir que cette usure des nerfs a été provoquée par les demi-mesures en faveur de la Tradition, certains en viennent à penser que c'est la position de notre combat qui est trop extrême, trop intransigeante, et que la Fraternité pourrait vivre en paix avec Rome si elle acceptait de mettre un peu d'eau dans son vin... « Voyons, M. l'abbé, Rome a fait plusieurs pas inespérés dans notre direction, vous ne pouvez pas ignorer la main tendue : c'est à vous maintenant de manifester votre bonne volonté ! »



Pour éviter cet écueil, cette usure de nos convictions, il nous faut revenir à ce qui a fait l'âme du combat de la Tradition depuis quarante ans : l'amour de la Foi et l'esprit de Foi. Ce n'est certes pas de gaité de cœur que nos parents ou grands-parents se sont résolus à quitter leurs paroisses, à se voir montrer du doigt et taxer d'« intégristes », à consentir à louer des garages pour y célébrer la Messe, à se saigner aux quatre veines pour que leurs enfants puissent recevoir une bonne formation chrétienne... mais ils l'ont fait tout de même, parce qu'ils étaient convaincus que la pureté, que l'intégralité de la Foi catholique, valait bien tous ces sacrifices... Pour nous, qui sommes entrés dans un combat qui avait déjà été engagé par nos pères, nous avons bénéficié de leurs sacrifices et de leurs acquis : prieurés, écoles, catéchismes, maisons d'édition... la voie était tracée, et les moyens déjà mis en place pour beaucoup d'entre eux. Nous avons ensuite participé aux combats et aux victoires qui ont suivi, et c'était pour les mêmes motifs : pour garder la Foi, pour préserver notre Foi catholique sans laquelle il nous aurait été impossible de plaire à Dieu. **Ainsi l'âme de ce combat, c'est la Foi : la Foi à préserver et à transmettre.** C'est là la raison première, essentielle, fondamentale, qui a justifié ce combat. C'est en raison de la Foi à préserver que nous avons eu le devoir de désobéir aux autorités religieuses : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Act, V, 29).

Le temps passant, le combat, identique dans son fond, prend des formes nouvelles. Voici que des ouvertures nous sont faites, preuve que tous ces efforts ont fini par porter leurs fruits. Mais souvenons-nous en : le fond du combat est doctrinal. C'est le retour à la défense de la Foi catholique dans son intégralité que nous attendons des autorités romaines. C'est ce retour qui marquera la fin de ce combat. Se contenter de demi-mesures (sous prétexte que « c'est déjà énorme »), ce serait trahir quarante années d'efforts et de sacrifices. Ce serait abandonner au moment même où l'ennemi moderniste (le pire ennemi de l'Eglise selon Saint

Pie X) commence à reculer et à donner des signes qu'il pourrait bientôt lâcher prise. C'est maintenant qu'il importe d'être plus que jamais courageux, plus que jamais disposés à tous les sacrifices, à nous dévouer entièrement à la cause du Christ-Roi et de l'Eglise. Car ne l'oublions pas, **la victoire finale ne sera pas notre victoire, mais bien celle de l'Eglise catholique.** Ce n'est pas nous qui aurons gagné, mais c'est l'Eglise catholique qui aura gagné en retrouvant sa Tradition. Et nous nous réjouissons avec Elle de sa victoire.

Cela dit, dans l'immédiat et en attendant cette victoire, c'est le bien de la Foi qui doit être et rester le critère de nos actions. **Ainsi nous encourageons et nous nous réjouissons de tout ce qui va dans le sens de la Foi et nous combattons tout ce qui amoindrit cette Foi.** Nous refusons donc de participer à tout ce qui a trait aux erreurs modernes dans l'Eglise catholique, spécialement aux erreurs du modernisme et du libéralisme. Dans la confusion actuelle, c'est la Foi qui doit être la lumière de nos intelligences, c'est l'esprit de Foi qui doit animer nos volontés.

Donnons quelques applications pratiques de ce que nous venons d'écrire.

Tout d'abord, lorsqu'un catholique de « l'Eglise officielle », prêtre ou laïc, fait un ou plusieurs pas dans le sens de la Tradition, nous ne pouvons que nous réjouir et l'encourager. Nous sommes tout heureux de pouvoir le rencontrer, lui parler de la Tradition, l'encourager à continuer sa démarche en rendant grâces à Dieu... Cette démarche peut être plus ou moins longue et comporter toute une série d'étapes. Durant cette période intermédiaire, il convient de le soutenir, de l'encourager dans les progrès qu'il réalise, mais non pas de participer à ce qui lui reste encore d'habitudes modernes ou de pratiques encore défectueuses vis à vis de la Foi. Ainsi, nous encouragerons tel prêtre qui reprend la Messe de toujours, nous l'inviterons, le visiterons, échangerons des idées, des documents... sans pour autant cautionner sa pratique tant qu'elle ne sera pas suffisamment purifiée des erreurs modernes. Où se trouve la limite ? Quand pourra-t-on dire que le retour est suffisant ? Quand la Foi ne sera plus en danger : c'est-à-dire quand non seulement l'intégralité de la Foi sera crue et professée, mais aussi quand la Foi sera protégée des erreurs, et donc que celles-ci seront publiquement condamnées. C'est là, la véritable preuve de l'amour du Dieu de toute Vérité : la haine de l'erreur. « *Qui diligitis Dominum, odite malum* » « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal » (Ps XCVI, 10).

Inversement, nous ne pouvons que nous attrister de voir d'anciens fidèles de la Tradition, prêtres ou laïcs, faire la démarche inverse et se rapprocher des milieux dits « ralliés ». Dans le premier cas, nous avons une âme qui se rapprochait de la Tradition catholique ; dans celui-ci, l'âme s'en éloigne. Par exemple, si un de nos fidèles quitte la chapelle pour se rendre à des messes « ralliées » ou « Motu proprio », nous ne pourrions que nous en attrister : c'est, objectivement, pour lui, une régression dans la défense de la

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

Foi. Il côtoiera peut-être un autre fidèle en train de faire la démarche inverse. Mais son attitude intérieure et sa responsabilité, seront toutes différentes.

Pour reprendre ma comparaison du « sas » que j'avais prise il y a quelque temps déjà, il est clair qu'un sas peut être utilisé dans les deux sens, pour entrer comme pour sortir. Ce qui compte, c'est d'être dedans ou dehors. En lui-même, le sas n'est pas un milieu de vie stable. Ainsi, dans le sas « rallié » se retrouvent mêlés les catholiques qui se rapprochent du combat de la Tradition catholique et ceux qui le quittent. [Comme toujours, il ne s'agit pas ici de juger des intentions des uns et des autres, mais de l'objectivité des faits ou des positions dans l'Eglise.] Cette état de fait engendre une certaine confusion, une ambiguïté qui ne sera levée que par l'aboutissement heureux ou malheureux de la démarche.

Venons-en maintenant aux intentions manifestées par ces fidèles qui nous quittent en pratique. Je ne ferai que citer certaines excuses affligeantes, mais qui sont parfois avancées : « L'heure de la messe me convient mieux », « Je n'aime pas ce prêtre », « Je préfère prier dans une église que dans un garage aménagé », « L'autre chapelle est mieux chauffée », « Tous mes amis fréquentent l'autre chapelle » ... Quelle tristesse ! Le bien de la Foi à protéger ne passe-t-il pas avant toutes ces considérations (fondées parfois, peut-être, je ne le nie pas, mais, somme toute, relativement secondaires) ?

Certaines raisons sont partiellement vraies, mais négligent tout le contexte (en morale, on dit 'toutes les circonstances') de l'acte : « C'est la bonne Messe, cela me suffit ; le reste, ce sont des histoires de curés, cela ne me regarde pas ». Malheureusement non, cela ne suffit pas ! Nous sommes tous concernés par la défense de notre propre Foi ou de celle de nos enfants ou de notre famille. Mettre consciemment sa Foi ou celle de ses enfants en danger constitue une faute grave !

D'autres arguments, qui se veulent plus sérieux, invoquent la nécessité de soutenir ces prêtres qui reprennent la Messe de toujours, ou encore affirment vouloir faire nombre afin que les trois ans d'expérience du motu proprio soient un succès et que Rome poursuive dans cette voie. Ce serait en quelque sorte un apostolat des laïcs auprès des prêtres, des évêques (pour les encourager ou faire pression selon le cas) et même auprès de Rome pour soutenir l'initiative du Souverain Pontife.

Il y a ici plusieurs réponses à apporter à ces arguments.

Soutenir un prêtre qui reprend la bonne Messe peut et doit se faire, mais autrement que par l'assistance à sa Messe tant que la profession extérieure de la Foi n'est pas pleinement mise hors de danger. Les moyens restants sont nombreux et ne demandent qu'à être employés.

C'est une illusion de croire que les quelques fidèles traditionnels qui s'ajouteront à l'assistance à ces Messes suffiront à faire pencher la balance du bon côté. En France, seuls quelques évêques ont eu le courage de favoriser réellement la mise en pratique du motu proprio. La conférence épiscopale y est hostile dans son ensemble. Il n'y a qu'à voir com-

ment le Cardinal Vingt-Trois à la tête de la délégation française a présenté son rapport au Pape à l'issue de l'assemblée plénière des évêques. Il déclarait le 18 janvier dernier (le jour même de la deuxième réunion des discussions doctrinales) : « S'il ne s'agit que de petits groupes isolés à ramener au bercail, il faut les traiter avec respect. Mais s'ils cherchent à faire du prosélytisme au détriment du rite de Paul VI, c'est différent ». Si l'on en croit un article du journal *La Croix*, il a alors été manifesté au Saint Père que les demandes de célébrations en rite extraordinaire étaient relativement restreintes, que l'attitude de ces groupes relevait « d'un relativisme moderne » qui veut choisir son autorité et que ces « contestataires » provenait de milieux « proches du maurassisme ». Certes, le Vatican est suffisamment informé pour ne pas être dupe de cette présentation tendancieuse (il n'y a qu'à songer aux milliers de plaintes qu'a reçues la



commission Ecclesia Dei), mais ce n'est pas une raison pour se mettre dans les mains de ces « brigands » selon l'expression de Mgr Lefebvre.

Rappelons aussi que l'intérêt du motu proprio est de pouvoir faire redécouvrir aux fidèles (privés depuis quarante ans de la bonne Messe) les beautés du rite de toujours, et non de ramener les traditionnalistes sous la houlette des évêques modern(ist)es.

Rentrer dans le jeu du nombre pour constituer un groupe de pression dans l'Eglise est peut-être humainement efficace ... mais c'est un moyen révolutionnaire : l'Eglise, par sa constitution divine, est monarchique. L'autorité vient d'en haut, non de la base. Se réclamer du droit à la parole donné aux laïcs par le concile Vatican II est, en fait, un faux argument.

Les récents événements de Thiberville, dans le diocèse d'Evreux, sont une bonne illustration de la situation très inconfortable qui est donnée à ceux qui se réclament du motu proprio. Muté par son évêque, le Père Michel (diocésain, célébrant une messe motu proprio) se retrouve bien embarrassé pour se défendre. La raison officielle de la mutation est une restructuration de l'apostolat, l'intention réelle de l'évêché semble bien être une opposition à l'application du motu proprio. Ne pouvant invoquer les motifs de Foi (puisque'il ne s'agirait que d'une question liturgique non doctrinale : les deux formes d'un même rite), le Père Michel n'a plus d'arguments de fond pour se défendre de l'accusation de désobéissance à son évêque. Il ne peut que se réclamer du motu proprio, mais il aura du mal à prouver auprès de Rome que sa mutation est, en fait, due à son attachement à la messe de toujours.

**Nous en revenons ainsi au critère capital pour y voir clair dans la confusion du combat actuel : la Foi et l'esprit de Foi.**

Que Notre-Dame, la Vierge Marie forte comme une armée rangée en bataille, protège notre Foi et qu'elle nous fortifie pour ce combat mené pour l'honneur de l'Eglise et le règne de son divin Fils. //



Mater boni Consilii  
Ora pro nobis

## Annonces et nouvelles

### Décès :

Nous recommandons à vos prières.

- Intention de la Croisade Eucharistique du mois de février : *les princes et chefs d'Etat.*
- Intention de la Croisade du Rosaire : *Pour le retour de tous les chrétiens à l'unique arche de salut, l'Eglise catholique.*
- La prochaine réunion de la croisade Eucharistique se fera le samedi 6 mars 2010.

- Monsieur **Eugène DEPOIX** décédé dans sa 96<sup>ème</sup> année a été inhumé le samedi 9 janvier en l'église de Combourg.

**La Milice (ou Légion) de Marie.** La légion de Marie est constituée d'une armée de chrétiens, qui se placent sous l'autorité directe de Marie, dans le but de travailler à l'extension du Christ.

La première réunion s'est déroulée samedi 22 janvier. Les réunions mensuelles se feront le premier samedi de chaque mois à 14h30 : le prochain rendez-vous sera donc le samedi 6 février 2010. Ces réunions ont pour but, après le chapelet récité devant la statue de la Sainte Vierge, de rendre compte des activités déjà réalisées et de fixer de nouveaux objectifs d'apostolat. Dans la Milice il y a des membres actifs ( sont tenus à des obligations comme (assister aux réunions (une certaine souplesse est possible), effectuer un travail apostolique précis, réciter certaines prières, ) et des membres auxiliaires (la branche priante).

La Milice de Marie a pour but la sanctification personnelle par la prière et la pratique de l'apostolat sous les formes les plus diverses.

### Dates à retenir.

### Conférence.

- Le Dr Jean-Pierre DICKÈS, directeur de la publication « les cahiers Saint Raphaël » donnera une conférence à la salle Pinot Duclos de DINAN sur le thème « La mission aux philippines Rosa Mystica » le samedi 6 février à 20h30.

### Naissance et baptême :

- **Joseph LINOT** né le 9 janvier , baptisé le 23 janvier 2010.

## Nos petites annonces

### A VENDRE

- Congélateur 50 L FAURE \*\*\* 2 ans, 150 €.
  - Frigo ARTHUR MARTIN avec compartiment congélateur, 100 €.
  - Canapé clic clac housse marine, 100 €
  - Cave à vin LIEBBHER, 250 €
- Tél. 02 96 85 37 19

## Grande récollection paroissiale de carême

Le dimanche 28 février 2010

La récollection sera prêchée par M. l'abbé Lamerand

Le thème en sera la petite Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Vous êtes tous conviés à cette journée destinée à faire croître la ferveur en chacun de nous.

**Programme :** Prédication aux deux messes - repas tiré du sac : 12h30 – Première instruction : 14h00 - chapelet médité : 15h00

deuxième instruction : 16h00 – suivie de 15minutes d'oraison personnelle – Salut du Saint Sacrement.

**NB :** Des personnes sont invitées à se faire connaître pour s'occuper des enfants

- La Messe est célébrée chaque jour au **Prieuré Sainte-Anne** à 11 h 00 sauf le vendredi : 18 h 30 . Ces horaires peuvent être soumis à des modifications, indiquées le dimanche aux annonces. Chapelet tous les jours à 19 h 00.

- A **Saint-Malo** : Messe célébrée le mardi et jeudi à 18 h 30 et les premiers vendredi et samedi du mois à 18 h 30.

- A **Saint-Brieuc** : Messe célébrée le mercredi à 18 h 30 durant la période scolaire

- A **Rennes** : Messe le mercredi à 18 h 30 ; le vendredi à 18 h 30.